

REPUBLIQUE



TOGOLAISE

Monsieur le Président,

Nous remercions la délégation de la Sierra Leone pour avoir demandé l'inscription à l'ordre du jour de cette 74^e Session, du point 171 intitulé « **Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale du Groupe g7+** » et ce, conformément aux dispositions pertinentes de l'article 14 du règlement intérieur de l'Assemblée générale des Nations Unies.